

Plan de Travail Annuel
concernant les enfants autochtones et les jeunes

Groupe Secondaire

1. MISSION

Impliqués dans les différentes cultures et langues des Peuples Autochtones, le Groupe Secondaire travaillera à l'identification et au respect de la mise en oeuvre des droits des enfants autochtones et des jeunes tenant compte du rôle spécifique de leurs familles et de leurs communautés.

Le Groupe Secondaire réalisera sa mission de la façon suivante :

- 1) Chercher à promouvoir la participation active des enfants autochtones, des jeunes, de leurs familles et de leurs communautés.

- 2) coopérer activement à un niveau international avec ceux connaissant la culture autochtone, les professionnels, les universitaires et leurs institutions associées. Les jeunes autochtones et leurs institutions, l'ONU, les ONG et les Etats membres travailleront sur l'inclusion, l'interprétation, l'observance et le développement des droits de l'homme et des autochtones et sur les discours affectant les enfants autochtones, les jeunes et leurs familles.

2. CONVENOR ET CO-CONVENOR

Roy Laifungbam :
Centre de Recherche d'Organisation et d'Education

Cindy Blackstock :
Les enfants de la Première Nation et Société humanitaire de Famille du Canada

3. MEMBRES

Stuart Hart- IPSA
Alison Blaiklock- Action for Children and Youth Aotearoa Nouvelle Zélande.

4. OBSERVATEURS (liste Intérimaire et se développant)

Mililani Trask, Joshua Cooper, Tia Oros Peters, Tania Freishner, Kent Lebsock, Yolanda Teran (Andes Chinchusuyo), Margo Greenwood, Brian Keane, Victor Kashapo, Nigel Cantwell, Pierrette Birraux, Chandra Roy, Julian Pocock (SNAICC), Terry Cross (NICWA), John George (CWLA), Jocelyn Formsma, Muriel Bamblett (SNAICC), Lesley Du Toit, Lucia Teran Maigua (Fundacion Pueblo –INDIO), Rodrigo Teran Maigua (Fundacion San Agustin), Bill Gillespie (FNCFCs), Dawn Wallam (SNAICC), Sandy White Hawk (Association des Orphelins des Premières Nations), Debra Foxcroft (Tseshahat Première Nation), Kenn Richard (Enfant Natifs et Famille de Toronto)

5. NOMBRES/RYTHME DE RÉUNIONS PAR AN

Ils seront de deux réunions par an :

En accord avec l'engagement du Groupe Secondaire à l'inclusion active du peuple autochtone, il y aura une réunion personnelle par an et si possible celle-ci sera attachée aux réunions des peuples Autochtones comme :

- Le Forum Permanent de l'ONU sur les Questions Autochtones
- Le Groupe de Travail de l'ONU sur les Populations Autochtones

De plus, le Groupe Secondaire mobilisera des formes différentes de communication pour conduire une réunion complémentaire par an, utilisant des moyens comme l'Internet, la vidéo conférence et les conférences téléphoniques.

6. INFORMATION DE FOND

Dans ses recommandations résultant de la discussion générale sur les droits des enfants autochtones, le Comité sur les droits de l'enfant a confirmé les observations préliminaires du groupe de travail et du forum permanent sur les questions autochtones, que les enfants autochtones ont éprouvé des violations disproportionnées de leurs droits. C'est pourquoi, il y a eu une nécessité pressante de plus de recherches sur l'observance et la surveillance des droits des enfants autochtones.

Par ailleurs, le partage et l'action coordonnés accrus de l'information parmi le corps de l'ONU, des O.N.G. et des parties d'état sont encouragés. Actuellement il n'y a aucune O.N.G. internationale qui fonctionne spécifiquement dans le secteur des droits des enfants autochtones et ainsi le Groupe Secondaire sur les enfants autochtones et les jeunes a été établi en 2005 pour fournir une base pour le développement ultérieur de l'infrastructure, des rapports et de la connaissance requis pour avancer dans le respect des droits des enfants autochtones dans le monde entier.

7. PLAN DE TRAVAIL

Objectifs globaux	Stratégies	Activités
L'établissement du Groupe Secondaire selon le groupe d'O.N.G du CRC sur les Procédures des droits de	S'assurez que tous les autochtone et les structures non autochtones de l'ONU, les O.N.G, et les autres	1. Événement extraordinaire l'ONU PFII en mai 2004 2. La réunion a été tenue le 24 octobre 2005 avec

l'enfant	dépositaires principaux, soient au courant des objectifs et du plan de travail du Groupe Secondaire. Augmentez l'adhésion au Groupe Secondaire et encouragez l'adhésion dans les O.N.G sur la consultation de CRC	Autochtone et les dépositaires d'ONG pour discuter du but et du plan de travail Secondaire 3. terminer le travail du Groupe Secondaire et le soumettre pour l'approbation finale à l'Assemblée Générale du Groupe du CRC 4. Établir des méthodes de travail pour le Groupe Secondaire et de consulter les membres du Convenor, convenors
Procédures de Développement d'un plan opérationnel de cinq ans	En consultation avec des dépositaires clefs, le Groupe Secondaire développera un plan opérationnel explicatif, détaillant les activités, les périodes, les associés et les sources de financement	1. Consultation avec les dépositaires clefs 2. Développement du plan opérationnel pour l'examen des dépositaires principaux et le groupe du CRC
Identification et organisation des connaissances sur les droits des enfants autochtones et des jeunes conformément à la Convention sur les Droits de l'Enfant.	l'identification et l'existence de sources des bases de données et des émetteurs d'informations existants sur le droit des enfants autochtones et des jeunes.	1. l'adhésion est un levier pour identifier des ressources existantes. 2. Développer une structure de documentation et le reporting des propositions existantes. 3. La proposition de l'UE est de recueillir l'information à un niveau régional.
Développer des projets pour la proposition de l'UE si c'est accepté pour tracer les rôles et les responsabilités des associés	Clarifiez et coordonnez les rôles et les responsabilités des associés dans la gestion et l'exécution du projet	1. Si la proposition est acceptée, la réunion des associés de Genève sera tenue pour clarifier les rôles et les responsabilités. En outre, développer le plan opérationnel.

8. CONTRIBUTIONS

Déposants	Resources Financières	Re
CORE		
First Nations Child and Family Caring Society	3000 EUROS pour la participation à l'événement exceptionnel de l'ONU PFII et à la réunion en octobre, 2005	3000 Gro
Toronto Native Child and Family, Canada	1000 EURO pour la réunion d'Octobre 2005	1000

Union européenne (proposition soumise à l'étude)	200,000 EUROS par an pendant trois années pour soutenir le monde de la connaissance et de la compilation des ressources respectant le droit de l'enfant autochtone. Les objectifs additionnels de la proposition incluent l'éducation publique et la gestion de réseau	
TOTAL	4000 EURO donnés 200000 prévus	400

9. Plan de travail adopté par le Groupe Secondaire à sa réunion tenue le 24 octobre 2005 à Toronto, au Canada

Traduit par Flora Samba / Translated by Flora Samba
 Septembre 2006 / September 2006